

L'ÉPICERIE

Charte de l'adhérent de l'Association l'Épicerie

L'Association l'Épicerie est située au cœur du quartier des Capucins à Bordeaux.

Elle a pour but de promouvoir l'accès pour tous à une alimentation de qualité, dans l'intérêt collectif.

Avec la participation de ses adhérents, l'Association porte un projet novateur d'économie sociale et solidaire.

Fondée sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, dans un esprit d'égalité et de solidarité, l'Association est **ouverte à toute personne** qui adhère à ses valeurs.

Ainsi, le projet de l'Épicerie veut préserver la dignité et l'autonomie de chacun, de chaque famille, et permettre de retrouver sa dimension humaine et citoyenne au sein de la cité.

L'adhésion annuelle permet :

- D'accéder au magasin associatif et de participer aux activités proposées.
- De contribuer ponctuellement ou régulièrement au fonctionnement de l'Association.
- De s'exprimer sur la vie de l'Association auprès des membres du Conseil d'Administration.
- De s'inscrire dans la vie de l'Association :
 - Participer et voter aux Assemblées Générales.
 - Disposer des statuts et des bilans.
 - Elire les représentants des adhérents au Conseil d'Administration.
 - Présenter sa candidature au Conseil d'Administration.

Tout adhérent signant cette charte s'engage à respecter :

- Le règlement intérieur de l'Association, en particulier les consignes d'hygiène et de sécurité.
- Le savoir-vivre ensemble : se comporter avec politesse, avec honnêteté et respect envers tous.

Charte signée par Mr Mme
A Bordeaux, le

